

Image not found or type unknown



# RESILIATION BAIL GARAGE AVANT ECHEANCE ANNUELLE

Par **AUORE 73**, le **03/06/2009** à **15:39**

Bonjour

Je suis propriétaire d'un garage que je loue seul ( sans appartement ).

Le contrat de bail prévoit , que je peux donner congé avec préavis de 3 mois .

Mon locataire m'oppose que le bail est renouvelable par tacite reconduction et par période de 12 mois - de ce fait je dois attendre 12/2009 pour donner congé au 17/03/2010 échéance annuelle u contrat de location .

Pouvez vous me confirmer que mon congé est valable - sur quel texte puis-je m'appuyer ?

Je vous en remercie par avance